

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 6 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 6 mai à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 23/04/2024
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 42
Nombre de procurations : 3
Votes pour : 42
Votes contre : 0
Abstentions : 3

ETAIENT PRESENTS : VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fomex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, ROUMAT Guy (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lylane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

ETAIENT ABSENTS : SUPERY Jean-Marc (Le Mas d'Azil)

ETAIENT EXCUSES : CANTEGRIL Jean-Marc (Le Fossat), GILAMA Marie (Lézat sur Lèze), MARTINEZ Rolande (Le Mas d'Azil)

PROCURATIONS : CANTEGRIL Jean-Marc à COUSTURE Eliane, GILAMA Marie à CASTAGNE Dominique, MARTINEZ Rolande à ROUMAT Guy

SECRÉTAIRE DE SEANCE : VANDERSTRAETEN François

Délibération n° 2024-44 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : Vote des subventions 2024 aux associations

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de la liste des subventions 2024 qui seront attribuées aux associations (articles budgétaires 657381 et 65748):

657381	Collège François Verdier	1 500 €
	Collège du Mas d'Azil	1 500 €
65748	Accompagnement Soins Palliatifs Ariège	500 €
	Agence Ariège Attractivité	18 214,35 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Mas d'Azil	1 500 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Lézat sur Lèze	1 500 €
	Association Arlésie	10 000 €
	Association Croix Rouge Française Unité Fossat	1 000 €
	Association Départementale Restaurants du Coeur	1 000 €
	Association La Tribu de Magda	2 000 €
	Association Jumping 09	1 000 €
	Carte Blanche Soul Papers	500 €
	CERR	3 000 €
	C'est Nous Productions	300 €
	Chambre de Commerce et d'Industrie	5 000 €
	Collectif Comètes Innovation	300 €
	Collectif Trigone	1 500 €
	Comité des Foires de Lézat sur Lèze	2 000 €
	Confrérie des Tindoulets de la Figo	500 €
	Cyclo Club Lézatois	500 €
	Effets Nature	4 000 €
	Entraides Arize Lèze	1 500 €
	Etoile Sportive Fossatoise section tennis	2 000 €
	Foire Agricole du Mas d'Azil	2 500 €
	Football Arize Lèze	2 000 €
	GIP Mission Locale Jeune Ariège	4 000 €
	Grottes et Archéologies Ariège Mas d'Azil	300 €

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le



ID : 009-200066223-20240506-DE_2024_44-DE

Haies Ariègeoises	5 000 €
Handball Arize Lèze	1 000 €
Initiative Ariège	5 000 €
La Lauseta	500 €
Les Compagnons du Vent d' Autan	1 500 €
Musique Partage en Couserans	2 000 €
Office Tourisme Arize Lèze	109 566 €
Rando Arize Lèze	500 €
Rencontre Théâtrale du Carla Bayle	2 000 €
Rue des Arts	600 €
Terre de Couleurs	7 500 €

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, vote les subventions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
VANDERSTRAETEN François

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude